

Mémoire de l'immigration

Catherine WIHTOL de WENDEN, CNRS (CERI)

Quelques réflexions inspirées par les conseils des 24 juin et 8 juillet 2003 :

1) Fils conducteurs :

L'accent doit être mis sur le fait que l'histoire de l'immigration est aussi l'histoire de la France, qu'il s'agit de notre histoire et que chacun doit se sentir concerné, de près ou de loin, par cette histoire commune, dans un message simple mais prestigieux (pas de misérabilisme ni, à l'inverse, d'exemplarité excessive). La France entière doit donc être mise en « situations migratoires » (illustrées), en veillant à ne pas mettre l'accent exclusivement sur l'immigration ouvrière ni sur l'immigration maghrébine. Les migrants agricoles de Picardie (que j'ai étudiés il y a vingt-cinq ans dans un mémoire de troisième cycle à Sciences Po), ou les migrants espagnols et italiens du sud-ouest, ou les artisans du Sentier, à Paris, doivent être tout aussi présents que le monde de l'usine et de la mine, plus connus.

Parmi les fils conducteurs, les droits de l'homme et les processus d'intégration semblent devoir être retenus en priorité (comme cela est proposé), avec l'idée que les droits de l'homme et l'intégration (dans leur progression positive comme dans les manquements à celle-ci) contribuent à définir la société française et une citoyenneté en permanente évolution quant à son contenu. Une autre idée, qui différencie la France des Etats-Unis ou de l'Australie, qui ont leurs musées de l'immigration, est que notre pays, comme d'ailleurs beaucoup de ses voisins européens, est devenue un pays d'immigration souvent malgré elle, à son corps défendant, sans consensus entre les besoins (de population, de soldats, de main d'œuvre) et la société française, souvent frileuse à l'idée d'être un pays d'accueil. Les migrations internes et celle des DOM/TOM peuvent être rapidement évoquées, mais rester à l'écart de notre problématique qui est celle de la France des étrangers (et des anciennes migrations coloniales).

Une mise en perspective de la France des migrations par rapports aux autres pays européens (migrations de travail, de famille, réfugiés) pourrait constituer un rappel pédagogique efficace, à la fois pour relativiser le cas français mais aussi pour montrer les spécificités du cas français : premier pays d'immigration par l'ancienneté du phénomène, premier pays en Europe pour l'importance de sa population de culture musulmane et pour la place qu'y occupent les populations d'origine maghrébine. Cartes, extraits de films peuvent illustrer cette réalité ancienne et actuelle. Les difficultés de comptage des musulmans, des secondes générations peuvent être aussi évoquées à cause de notre code de la nationalité qui a très tôt absorbé les étrangers.

Pour donner la mesure de la diversité du paysage migratoire en France, une série de « mises en situation » peut être très parlante, dans l'espace et dans le temps : à titre d'exemple, une importante étude, qui a duré trois ans a été commanditée par la régie Renault au CNRS entre 1984 et 1987. Une douzaine de rapports en sont sortis, ainsi qu'un ouvrage, dirigé par Renaud Sainsaulieu (Ouvriers spécialisés à Billancourt. Les derniers témoins, Paris, l'Harmattan, 1995). D'autres monographies peuvent ainsi être exhumées, sous formes d'extraits d'enquêtes, de témoignages, de photos des lieux de l'immigration dans leur contexte historique. Des photos de familles, de travail (le CIEMI en possède de nombreuses sur l'immigration italienne, dont certaines ont été exposées au Centre culturel italien à l'initiative de Pierre Milza), l'évocation de la difficulté à avoir « ses papiers en règle » avec des scènes de guichet ainsi qu'un bref rappel du cadre juridique de l'immigration et de l'accès à la nationalité française permettent aussi de rendre compte de la diversité des expériences de vies.

Enfin, il ne faut pas oublier la part que migrants et réfugiés ont prise dans la vie politique française : révolutionnaires en 1789, quarante-huitards, communards, militants politiques et syndicaux, résistants, élus municipaux et parlementaires... Mais aussi les difficultés actuelles ou passées qu'ils ont rencontrées dans ces rôles (le traître soupçonné d'allégeances multiples, l'« arabe de service ») ou leur absence du champ politique. De même, mais sans trop insister sur l'exemplarité qui donnerait l'illusion fautive d'une histoire dorée de l'immigration, la contribution des étrangers à la science, à l'entreprise, aux arts, au sport, à la démographie, au mélange des cultures (ainsi la culture « jeune » est aujourd'hui indissociable de la créativité des jeunes issus de l'immigration : musique, verlan, romans, théâtre, films mettant en scène « la galère » et la saga des banlieues). Les formes de mobilisations comme la marche des beurs de 1983, la vie associative ou les grèves de la faim des sans papiers doivent aussi avoir leur place car elles sont porteuses de messages forts (« le droit d'avoir des droits », une citoyenneté pour ceux qui se trouvent en marge de la citoyenneté ordinaire).

2) Le lieu :

Un lieu prestigieux, situé dans un quartier de Paris facilement accessible, n'en sera que plus susceptible d'apporter un message fort. L'hôpital Laënnec ou la Porte Dorée, l'un par sa centralité, l'autre par la continuité qu'il y a, en France entre migration coloniale et migration de travail semblent particulièrement appropriés à un tel projet.

Catherine WIHTOL de WENDEN, CNRS (CERI)